

Capsule jurilinguistique

Pour éviter un mauvais biais

En milieu bilingue, il arrive qu'on entende des phrases du genre : « Les membres du conseil municipal étaient biaisés contre le projet d'aménagement domiciliaire ». S'agit-il d'un emploi correct du verbe français **biaiser**? Voyons les différents sens du terme français **biais**, et les équivalents des termes anglais *bias* et *biased*.

Le mot **biais** a essentiellement trois sens dans la langue courante.

Son premier sens est celui de ligne, de direction oblique. Ex. : Les randonneurs ont pris un biais à travers la forêt.

Son deuxième sens est celui de point de vue par lequel on aborde quelque chose. Ex. : Le discours inaugural du gouvernement comportait un biais fortement écologique.

Enfin, son troisième sens est celui de « moyen détourné, artificieux d'atteindre un but, de trouver une solution » (Robert). Ex. : L'avocat s'est servi d'un biais pour tenter de discréditer le témoignage du policier.

Quant au verbe **biaiser**, il s'entend principalement de l'action de recourir à des moyens détournés ou à des subterfuges pour arriver à ses fins, notamment pour retarder un processus.

Le nom anglais *bias* possède comme premier sens celui de préjugé favorable ou défavorable à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose, surtout lorsqu'entre en jeu un aspect d'injustice ou d'iniquité. Ex. : *The selection committee showed a definite bias against the applicants who were members of visible minorities.*

L'adjectif *biased* revêt ce sens particulier du nom *bias*.

Le mot *bias* a aussi le sens neutre d'inclination ou d'intérêt prononcé pour un domaine ou un sujet quelconque. Ex. : *His involvement in this charity showed a strong bias for social justice.*

Comme on peut le constater, de façon générale, les sens abstraits de **biais** et de *bias* ne se recoupent pas. Ainsi, pour rendre l'idée de **préjugé** favorable ou défavorable du mot anglais *bias*, on emploie notamment en français les termes **partialité** ou **parti pris**. Citons

Remerciements

L'Université de Saint-Boniface remercie Justice Canada de son appui financier à la préparation de ce juricourriel.

deux exemples : Le tribunal administratif a fait preuve de partialité envers les propriétaires d'immeubles locatifs. Le conseil municipal avait un parti pris contre le projet.

Remerciements

L'Université de Saint-Boniface remercie Justice Canada de son appui financier à la préparation de ce juricourriel.